Annonce et documents

PPR IMMO - Parcours du Propriétaire

À LOUER



Référence : **2849**

1301 BIERGES Rue de Genval 12 /ÉTAGE 2

Bureaux de standing allant de ± 13 m² à 20 m², idéalement situé sortie Rosières avec places de parking !

À partir de 500 €/mois

+ 175 €/mois



VOTRE AGENT : GILLES DELFOSSE

Le choix du locataire reste le privilège du bailleur qui n'aura pas à le motiver - Descriptif informatif, non contractuel, à titre indicatif, sans garantie et sous toutes réserves

Immédiate

20 m²

En suffisance

Photos













PPR IMMO - Parcours du Propriétaire
Rue de l'Étoile 15, 1301 Bierges / Wavre
010/42.02.22 ppr@ppr.be www.ppr.be

Le choix du locataire reste le privilège du bailleur qui n'aura pas à le motiver - Descriptif informatif, non contractuel, à titre indicatif, sans garantie et sous toutes réserves

Descriptif

BUREAUX DE STANDING de ± 13 m² à 20 m² au 2e étage avec ascenseur, comprenant une cuisine équipée avec coin à manger, sanitaires, places de parking en suffisance incluses. 175€ de charges pour l'entretien des communs et des abords, une assistance administrative et un accueil, la quote part dans le précompte et consommations. Implanté dans un endroit calme et boisé à la sortie de Rosières, accès direct à la E411 et à l'entrée de Bruxelles. Idéal pour y implanter une profession libérale ou un cabinet. Venez visiter sans tarder !

COUP D'OEIL PPR

Bonne situation commerciale à la sortie d'autoroute Rosière, dans un bâtiment de standing et dans un cadre calme et boisé.
Idéal pour accueillir un cabinet médical avec salles de consultation, une profession libérale ou une société avec ses bureaux individuels.
À proximité directe du centre de Wavre, de l'entrée de Bruxelles et de toutes les commodités.

DESCRIPTION

2e étage :
- Bureau 3A loyer à 550 € / mois
- Bureau 3B et 3C à 650€ / mois
- Bureau 3E à 600 € / mois

Parties communes :
- Cuisine équipée avec coin à manger
- Hall d'entrée et service d'accueil / administratif
- Sanitaires clients hommes et femmes

ÉQUIPEMENT :

Chauffage électrique, châssis double vitrage PVC, emplacement de parking en suffisance, panneaux solaires.

FORFAIT POUR CHARGES : ± 175 €/mois incluant les services communs, l'accueil et l'entretien.

CONDITIONS :

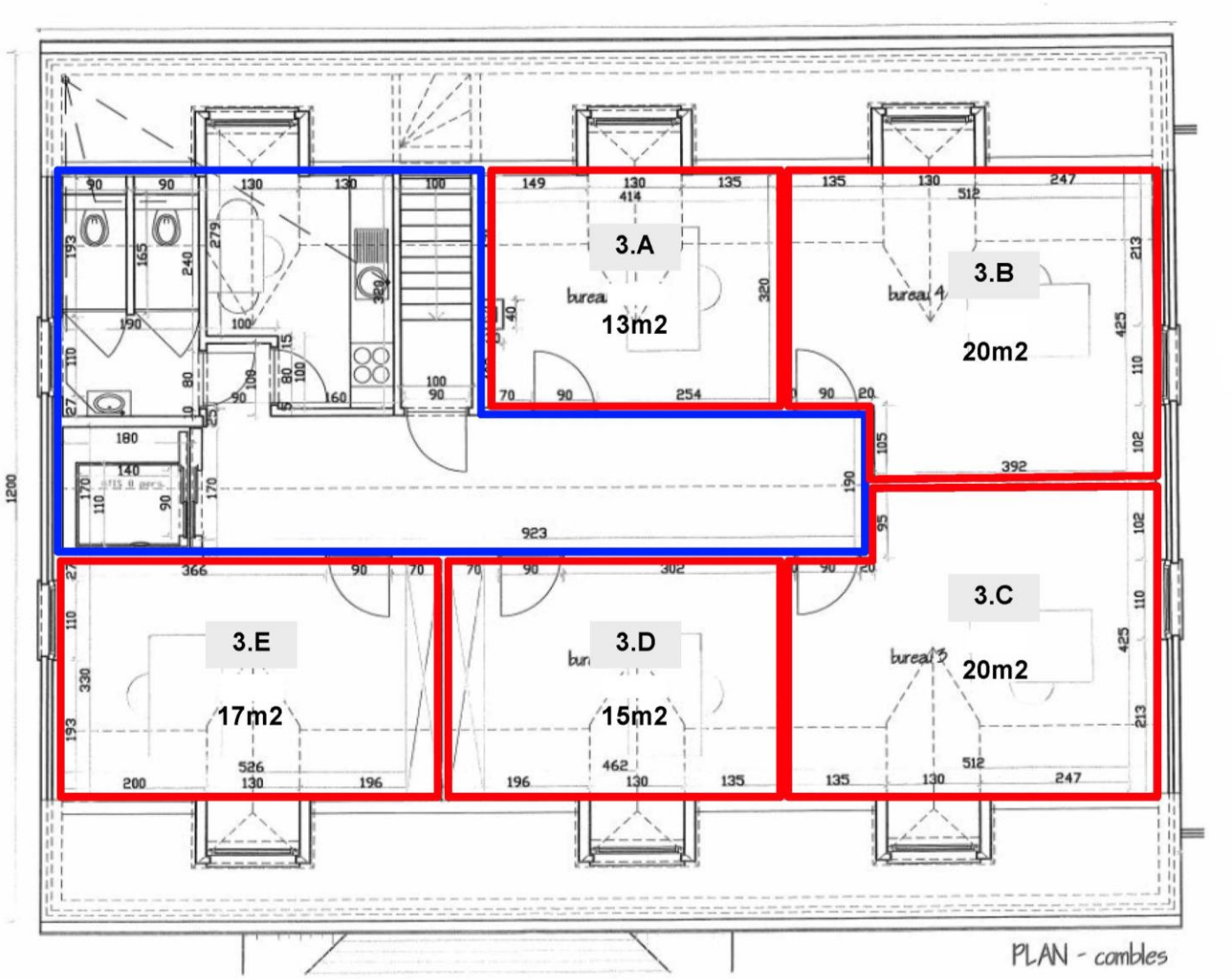
Bail professionnel de minimum 1 an
Garantie locative 3 mois
État des lieux à frais partagés
Disponibilité : **Libre d'occupation**

SUPERFICIES :

Utile : de ± 13 m² à 20 m²
Construction : ± 2013

Le choix du locataire reste le privilège du bailleur qui n'aura pas à le motiver - Descriptif informatif, non contractuel, à titre indicatif, sans garantie et sous toutes réserves





PPR IMMO - Parcours du Propriétaire
Rue de l'Étoile 15, 1301 Bierges / Wavre
010/42.02.22 ppr@ppr.be www.ppr.be

Le choix du locataire reste le privilège du bailleur qui n'aura pas à le motiver - Descriptif informatif, non contractuel, à titre indicatif, sans garantie et sous toutes réserves

Vous vendez votre bien pour passer à une location ?
Faites une *estimation réaliste* en ligne en quelques minutes !

SCANNEZ-MOI !

Vos notes en visite :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Parcours du Propriétaire

FICHE DE CANDIDATURE LOCATAIRE

Ce formulaire ne constitue pas un contrat et n'engage en rien le locataire, l'agence et le propriétaire du bien

Adresse de l'immeuble visité : 1301 BIERGES Rue de Genval 12 /ÉTAGE 2

Date début du bail souhaitée :

Durée du bail demandé :

Conditions particulières :

COORDONNÉES :

Nom + Prénom	
Date de naissance	
E-mail	
GSM	

INFOS SOCIÉTÉ :

Dénomination de la société	
Numéro TVA	
Adresse d'exploitation actuelle	
Adresse siège social	
Forme juridique (S.A., SRL,…)	
Destination des lieux	
Financement (Banque, fonds propres,…)	
Chiffre d'affaire ou plan financier	

DOCUMENTS ET JUSTIFICATIFS :

1. **Copie carte(s) d'identité & Statuts de la société**
2. **Plan financier / Moyen de financement (si disponible)**
3. **Tout autre document que vous souhaiteriez communiquer au(x) propriétaire(s)**

Déclarations spontanées / Motivations :

.....

.....

.....

PPR IMMO - Parcours du Propriétaire
Rue de l'Étoile 15, 1301 Bierges / Wavre
010/42.02.22 ppr@ppr.be www.ppr.be

Le choix du locataire reste le privilège du bailleur qui n'aura pas à le motiver - Descriptif informatif, non contractuel, à titre indicatif, sans garantie et sous toutes réserves



Je (nous) certifie(certifions) que les présentes informations sont correctes et sincères

Éléments importants :

Les présentes données sont récoltées dans le respect du R.G.P.D, des obligations liées à la prévention du blanchiment et des dispositions anti-discrimination. Les données communiquées le sont dans l'unique finalité de présenter et proposer un dossier complet au bailleur afin qu'il puisse apprécier votre candidature. En cas d'acceptation, elles peuvent être transmises aux tiers qui doivent intervenir directement ou indirectement dans le déroulement de la location (expert, administration,…). Dans l'éventualité où ladite candidature ne serait pas retenue par le propriétaire, vous marquez accord pour que les informations transmises soient utilisées ultérieurement par l'agence pour vous informer de biens susceptibles de vous intéresser. Toutes les informations utiles sur la conservation, le droit d'accès, de rectification, d'effacement, de regard, de correction, de portabilité & de modification des données personnelles confiées peuvent être consultées à l'adresse suivante : ppr@ppr.be *ou obtenues sur simple demande en format papier. Dans l'éventualité où ladite candidature ne serait pas retenue par le propriétaire, les informations transmises ne seront pas utilisées ultérieurement et les copies de vos documents vous seront restituées sur simple demande.*

Dans le cadre du respect de la loi anti-discrimination, le choix d'un candidat locataire ne peut être fondé sur des critères liés au sexe, à la nationalité, à l'origine, à la couleur de peau, l'état civil, la langue, l'âge, l'origine des revenus…. Cependant, certaines de ces informations (comme l'état civil) sont indispensables et aucune d'elles ne constituent un critère d'exclusion. La présentation d'un candidat sera faite sans tenir compte de critères discriminants mais principalement sur la compatibilité de la situation du candidat avec le bien dont il envisage l'occupation. L'examen de la solvabilité du candidat sera réalisé sur l'ensemble des revenus et garanties qu'il propose.

Pour mémoire : « le choix du locataire reste le privilège du bailleur qui n'aura pas à s'en justifier. »

Toute l'équipe du « Parcours du propriétaire » vous remercie de lui accorder votre confiance.

